

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique LUZ

**Date :** Fri, 22 Jul 2022 14:44:23 +0000

**De :** > camille.cabanne (par Internet) <[camille.cabanne@hotmail.fr](mailto:camille.cabanne@hotmail.fr)>

**Répondre à :** camille.cabanne <[camille.cabanne@hotmail.fr](mailto:camille.cabanne@hotmail.fr)>

**Pour :** [ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr) <[ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr)>

Madame, monsieur,

Suite à l'enquête publique en cours, je constate que ma parcelle 483 est classée en zone rouge alors qu'il y a une maison d'habitation et que depuis des décennies aucun problème n'a été constaté sur ce secteur. Aussi d'autres parcelles à proximité sont classées en zone bleue. Je souhaite donc que le PPR soit revu pour cette parcelle. Merci de bien vouloir me confirmer la réception de ce mail.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

M et Mme HAURINE